

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21489 - 79ÈME ANNÉE

Mobilisation pour la Journée internationale des droits des femmes

Lutte contre la pauvreté : le combat d'Isnelle Amelin et des fondatrices de l'UFR toujours d'actualité

A La Réunion, l'Intersyndicale CGTR-FSU-SOLIDAIRES-SAIKER-UNSA appelle à la grève ce 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes pour lutter contre les inégalités de salaires entre femmes et hommes. En plus d'inégalités à poste équivalent, les femmes sont plus souvent contraintes à un emploi à temps partiel. Un temps de travail réduit a pour effet un salaire moins élevé et donc la pauvreté malgré un emploi.

C'est pourquoi le combat des fondatrices de l'UFR reste toujours d'actualité. Le PCR a d'ailleurs donné le nom d'Isnelle Amelin, première présidente de l'UFR, à sa campagne d'adhésion 2024.

L'Intersyndicale CGTR-FSU-SOLIDAIRES-SAIKER-UNSA appelle à la grève ce 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Il s'agit de lutter contre des salaires plus bas que ceux des hommes imposés à de nombreuses femmes. Un rassemblement est prévu au kiosque du Barachois à Saint-Denis. Outre les salaires, l'inégalité se situe aussi au niveau du droit à un emploi suffisamment payé, car les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper un travail à temps partiel, donc payé avec un SMIC mensuel partiel. Cela signifie qu'en plus que pour les hommes, le travail ne protège pas de la pauvreté.

En 2021, l'INSEE avait publié une étude à ce sujet. Voici quelques extraits :

« À La Réunion, le chemin vers l'égalité professionnelle entre femmes et hommes est encore long. Ainsi, alors qu'elles représentent 52 % de la population en âge de travailler, elles n'obtiennent que 44 % des revenus salariaux ».

« Seulement 42 % des femmes occupent un emploi en 2017, soit 8 points de moins que les hommes ».

« Lorsqu'elles sont en emploi, les Réunionnaises travaillent nettement plus souvent à temps partiel : 28 % contre 13 % des hommes. La moitié de ces femmes à temps partiel sont en situation de sous-emploi subi : elles souhaiteraient travailler davantage ».

« En plus d'un temps de travail réduit, leur salaire horaire net est plus faible. Elles touchent ainsi en moyenne 12,5 euros de l'heure, contre 13,4 euros pour les hommes, soit un écart de 7 % ».

« À La Réunion, une femme sur cinq vit seule avec ses enfants, et 61 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. »

Il est certain que pour les femmes qui vivent seules et qui sont privées d'emploi, la situation est encore plus difficile. Elles sont contraintes de dépendre de minima sociaux et sont donc nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté.

Les femmes en première ligne face à la pauvreté

Une des raisons de l'évolution de la section de La Réunion de l'Union des femmes de France en UFR en 1958 était une situation bien différente de l'ancienne métropole. Si La Réunion était un département français depuis 12 ans, elle était toujours dans le groupe des pays les plus pauvres du monde. En termes de malnutrition, La Réunion était tout en bas du tableau au niveau mondial. La ration moyenne de calories par jour y était inférieure à la plupart des pays. Les Réunionnais étaient moins bien nourris que les Coréens qui venaient de voir leurs villes rasées, moins que les autres pays encore colonies françaises tels que Madagascar ou l'Afrique occidentale.

A La Réunion, les femmes étaient encore plus tou-

chées que les hommes par la pauvreté. Elles avaient des revenus inférieurs et elles devaient trouver les moyens de nourrir leurs enfants.

65 ans plus tard, la pauvreté reste le problème numéro un des femmes à La Réunion. En 2021, 61 % des femmes vivant seules avec leurs enfants sont sous le seuil de pauvreté. Ce sont les femmes qui sont bien souvent majoritaires pour faire la queue dans l'attente d'un colis alimentaire. Or, le nombre de Réunionnais demandant une aide d'urgence ne cesse d'augmenter. C'est ce qu'a rappelé la Fondation Abbé Pierre quand elle indique que le nombre de personnes accueillies à la Boutique solidarité de Saint-Denis a été multiplié par trois en quelques années.

**61 % des femmes vivant seules
avec leurs enfants
sous le seuil de pauvreté**

La campagne d'adhésion 2024 du PCR porte le nom d'Isnelle Amelin. Isnelle Amelin fut la première présidente de l'UFR. La priorité était alors d'organiser les

femmes afin de renforcer la lutte contre la misère qui touchait une grande partie de la population. Si en termes de droits, d'indéniables progrès ont été accomplis dans les domaines de la santé et de la protection sociale, la pauvreté est toujours présente à La Réunion, et ce sont les femmes qui en sont particulièrement victimes.

Si plus de 50 % des enfants mineurs vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, cela signifie que leurs parents sont dans ce cas. Cette crise touche notamment les familles où la mère est seule pour élever ses enfants. Comme le rappelle l'étude de l'INSEE datée de 2021, 61 % des femmes vivant seules avec leurs enfants sont sous le seuil de pauvreté.

La grève de l'Intersyndicale rappelle la lutte nécessaire contre les conséquences désastreuses de l'inégalité des salaires entre femmes et hommes. Un temps de travail réduit a pour effet un salaire moins élevé et donc la pauvreté malgré un emploi. C'est pourquoi le combat des fondatrices de l'UFR reste toujours d'actualité.

M.M.

La Journée internationale des droits de la femme et la paix

La journée internationale des droits de la femme est intimement liée à La Paix.

D'abord sur le plan historique, la date du 8 mars a été choisie officiellement par l'ONU en 1977, en référence à la journée de grève des femmes russes « pour la paix et pain » le 8 mars 1917. Les femmes avaient organisé cette journée pour protester contre la guerre et les pénuries. Et pour cause la première guerre mondiale a été l'un des conflits les plus dévastateurs de l'histoire avec plus de 20 millions de morts (autant de militaires que de civils) et des dizaines de millions de blessés, estropiés et prisonniers de guerre.

Cette journée est dédiée à la promotion des luttes pour les droits des femmes et pour « l'égalité des sexes ». Elle sert aussi à sensibiliser la société sur la condition des femmes. A cet égard, cette journée contribue bien à la promotion de la paix.

En effet, et en premier lieu, la revendication pour l'élimination des violences, plus particulièrement celles faites aux femmes, contribue à la construction d'une société plus apaisée et pacifique.

Ensuite celle concernant la justice sociale et l'équité de traitement entre les sexes est un axe essentiel pour une société plus pacifique. « Pas de paix sans justice », la justice est une condition sine qua non à

la pacification des relations.

Enfin, les luttes pour l'accès des femmes à l'éducation, au monde du travail et aux postes de décisions politiques permettent elles aussi d'aller vers une société de la paix. Le Forum Économique Mondial publie régulièrement des chiffres qui tendent à montrer que dans les sociétés les plus stables et pacifiques, les écarts entre les hommes et femmes sont aussi les plus faibles, dans les domaines comme l'éducation, l'économie, la santé ou la participation à la politique. Ces chiffres méritent d'être étayés par des études scientifiques, mais c'est déjà un constat encourageant.

Aujourd'hui, comme partout dans le monde, de nombreuses manifestations (syndicales, associatives, citoyennes) sont organisées dans notre île, et durant toute la journée. Le collectif pour la Palestine sera présent à la marche de la sororité à Saint Denis de 16h à 18h. Alors, tenons-le-nous pour dit, le 8 mars, en participant à la journée internationale des droits de la femme, nous participons aussi à la lutte pour une société plus pacifique, pour la Paix.

**Julie Pontalba,
Présidente du Mouvement Réunionnais
Pour la Paix**

Engagements de 600 millions de dollars pour éliminer le cancer du col de l'utérus

Ce 7 mars en Colombie, lors du tout premier forum mondial, de nouveaux engagements au niveau national, des politiques et des programmes, ainsi qu'un nouveau financement de près de 600 millions de dollars, offrent une chance de sauver des centaines de milliers de vies d'ici à 2030.

Sur les 348 000 décès dus au cancer du col de l'utérus estimés en 2022, plus de 90 % ont eu lieu dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Si les gouvernements et les partenaires s'engagent à nouveau de toute urgence dans le programme mondial, il est possible d'inverser cette tendance et d'empêcher que le nombre de décès annuels atteignent 410 000 d'ici à 2030 d'ici à 2030, selon les estimations actuelles.

Ce 7 mars, lors d'un forum mondial organisé en Colombie, des gouvernements, donateurs, institutions multilatérales et partenaires ont annoncé de nouveaux engagements politiques, programmatiques et financiers majeurs, dont de nouveaux financements à hauteur de 600 millions de dollars, pour éliminer le cancer du col de l'utérus. Le nouveau financement comprend 400 millions de dollars de la Banque mondiale, 180 millions de la Fondation Bill et Melinda Gates, 10 millions de l'UNICEF. Si ces ambitions d'élargir la couverture vaccinale et de renforcer les programmes de dépistage et de traitement sont pleinement réalisées, le monde pourrait, pour la première fois, éliminer un type de cancer.

Ces engagements ont été pris lors du tout premier Forum mondial pour l'élimination du cancer du col de l'utérus: faire avancer l'appel à l'action, à Cartagena de Indias (Colombie), afin de catalyser l'élan national et mondial pour mettre fin à cette maladie évitable.

Toutes les deux minutes, une femme meurt du cancer du col de l'utérus, alors que les connaissances et les outils pour prévenir et même éliminer cette maladie existent déjà. La vaccination contre le papillo-

mavirus humain, principale cause du cancer du col de l'utérus, peut prévenir la grande majorité des cas et, associée au dépistage et au traitement, elle constitue une voie vers l'élimination de la maladie.

Le cancer du col de l'utérus est le quatrième cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde, et continue d'affecter de manière disproportionnée les femmes et leurs familles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. En 2022, la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en faveur d'une dose unique du vaccin contre le papillomavirus humain à l'échelle mondiale a considérablement réduit les obstacles à l'extension des programmes de vaccination. Cette décision a été renforcée par une recommandation similaire dans la Région des Amériques en 2023. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique vient d'emboîter le pas avec sa propre recommandation aux pays de la Région d'adopter le schéma de vaccination à dose unique. À ce jour, 37 pays ont déclaré être passés ou avoir l'intention de passer à un schéma à dose unique.

Les engagements annoncés lors du forum marquent un tournant décisif dans l'accélération des progrès concernant la promesse faite en 2020, lorsque 194 pays ont adopté la Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique.

« Nous disposons des connaissances et des outils nécessaires pour faire du cancer du col de l'utérus une histoire ancienne, mais les programmes de vaccination, de dépistage et de traitement n'atteignent toujours pas l'ampleur requise », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Ce premier forum mondial est une occasion importante pour les gouvernements et les partenaires d'investir dans la Stratégie mondiale d'élimination et de s'attaquer aux inégalités qui empêchent les femmes et les filles d'accéder aux outils vitaux dont elles ont besoin. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Dakor pou la natir, san foi dakor, mé l'umin ladan ?

Mézami, mi rapèl lo tan Lafrik di sid téi viv dann lapartéid — dizon dann in rézime ofisyèlman rassist ; mi rapèl ossi lo tan téi amontr dann télé toute sak i préstan lo gouvèrnman rassist téi fé pou protèz bann zespèss animal, épi bann plante épi la fone dan la mèr. Mi doi dir azot, sa té in n'afèr téi oripil amwin.

Pou kossa ?

Pars mi oi pa pou kossa i vante in péi néna in rézime in grann parti la popilassion maltrété... Kan téi amontr in gayar park, in gayar griyaz, mwin té i oi sirtou bann zafish téi pé lir dossi « white only » osinonsa « place for white, place for colored ». Alor, dann mon kèr, mwin téi di kan demoune sar fine gingn zot droi normal, astèr-la solman, dakor pou anparl : « présèrvassion bann zanimo, présèrvassion lo milyé natirèl ».

Parèye kan GB la désside fé in park marin laba dann Chagos é pandann tan-la bann chagossien lété défandi rante dann zot péi... Zordi ni koné tribinal la fine done tor Langlètèr é Maurice la fine gingn la bataye lo park marin... Astèr m'a dir azot in sinp zafèr : zot lé pour sansa zot lé konte in simtyèr bann lo chien zanglé osinonsa amérikin ?

Pètète in pé rante zot i panss bann chien zanglé la bézoin in bon simetyèr é sa i mérite azot... Mé si bann tonm demoune chagos lé abandoné, mal antrotoni, si bann shien shagossien zot té massakré, alor fransh vérité m'a dir azote la pa simetyèr lo shien i ékèr amwin mé la déporatassion bann demoune épi lo gazaz bann shien épi la fasson bann chagossien banna la trète azot épi zot kalvèr pandan sinkante zané. Ala sak lé ékèran pou mwin !

Mi pouré dir, toultan bann chagossien nora poin zot droi rotourn shé zot é toultan bann gouvèrnman inpèryalist nora pa domann pardon pou zot krime, konte pa dsi mwin pou bate la min pou bann tonb lo shien bann zanglé... Sé pou sa mi doi dir mon Dè mo bann zom de syanss pou dir azot sinploman : Dakor pou rofé la natir kissoi la tèr, kissoi la mèr mé dakor pou rodone bann chagossien la plass k'i rovien azot laba. Mi konpran bien déssèrtin kan i di sov la natir ? Ok ; mé rodonn sonplass la natir umène. La natir sé in tou — késhoz konplé — é l'om li fé parti la natir. Li doi pa détrui, kassé brizé, OK, mé i fo done ali son plass. Sé sa l'umanité non, zot i panss pa ?

A bon antandèr, salu !

Justin